

Date : Morges, le 3 mai 2023/sbz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

mardi 30 mai 2023, à 20h00,
à la salle du Conseil communal (Aula) de Préverenges,
ch. du Collège 4, 1028 Préverenges.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Assermentation(s) de délégué(s).
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023.
5. Élection du Président.
6. Élection du Vice-président.
7. Élection des scrutateurs et scrutateurs suppléants.
8. Définir le lieu des prochaines séances, selon l'élection du nouveau Président.
9. Communication(s) du Bureau.
10. Communication(s) du Comité de direction.
11. Rapport(s) de(s) commission(s) *(les documents suivront par courrier séparé)*
 - N° 01/03.2023 – Rapport de gestion 2022 ;
 - N° 02/03.2023 – Comptes de l'exercice 2022 ;
 - N° 03/03.2023 Modification des statuts et annexes de l'Association de communes Police Région Morges.
12. Question(s), vœux et divers.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou du secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président



Antoine Chappuis

le secrétaire



Steve Bruchez